



Structure collective :
BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU
COGNAC
23, ALLÉE BERNARD GUIONNET 16100 COGNAC
SIRET : 77556345500044

Exploitation de Haute Valeur Environnementale

Certificat

délivré à

EARL E.S. GUERINAUD

3 RUE DE L'OPITAGE

17800 MAZEROLLES

N° SIRET : 50794201900013

au titre du

Niveau 3

de la Certification Environnementale version 5 des exploitations,
selon les articles D.617-4 et D.617-12 à D.617-18 du code rural et de la pêche maritime, le décret n° 2022-1447 du 18 novembre 2022 relatif à la certification environnementale et l'arrêté du 18 novembre 2022

Cette certification est valable 3 ans à compter
du 02/05/2024 jusqu'au 01/05/2027
sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.

*La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention
«issu d'une exploitation à haute valeur environnementale»
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.*

*La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées
dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.*

Fait à Paris



N°: VCE-3-07515-0089_1_V1

Le Président de l'Association OCACIA
Emmanuel LEFEBVRE

OCACIA Organisme Certificateur

Agrément au titre des dispositions des articles D.617-19 à R.617-28 du CRPM depuis le 16 février 2012,
renouvelé par décision du 10 février 2020 (NOR : AGRT2002481S)

118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél : 01 56 56 60 50 - fax : 01 56 56 60 51 - ocacia@ocacia.fr
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.

Le certificat, propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande
Seul l'original signé de ce certificat est valable